

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|-------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI | Jury par défaut | Tous les candidats | 48 | 871 | 334 | 463 | 10 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, physique-chimie et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Attendus locaux

La maîtrise de la langue française est essentielle pour réussir en CPGE. Le niveau C2 est requis pour les étudiants étrangers.

Pour mémoire le niveau C2 correspond à un utilisateur expérimenté

Le candidat doit :

- Comprendre sans effort pratiquement tout ce qui est lu ou entendu
- Pouvoir restituer des faits et des arguments issus de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente
- S'exprimer spontanément, très couramment, de façon précise et rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les Classes Préparatoires aux grandes écoles scientifiques du lycée Jean Bart préparent, en deux années, les étudiants aux concours des grandes écoles d'ingénieurs.

Les prépas scientifiques proposent les enseignements suivants :

- Maths, physique, chimie, sciences de l'ingénieur (cours généraux, TD et TP en labo)
- Français, philosophie, anglais, allemand, espagnol
- Informatique, Travaux d'initiative personnelle encadrés.
- Education physique et sportive.

Toutes les semaines, devoir surveillé, devoirs maison et interrogations orales préparent les étudiants aux concours.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La classe de SUP MPSI est une formation exigeante dont l'objectif est de préparer les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieur. Au Lycée Jean Bart de Dunkerque, l'équipe pédagogique met particulièrement l'accent sur l'encadrement et l'accompagnement des étudiants afin qu'ils soient dans les conditions idéales pour acquérir les notions nécessaires à leur réussite. Au cours de cette session, 950 dossiers de candidature ont été reçus, et 463 ont été classés. Ces chiffres sont en nette hausse sur ceux de la session précédente. Au cours des différents appels de la procédure, 38 élèves avaient répondu favorablement à la proposition qui leur avait été faite et se sont présentés à la rentrée de septembre 2023 ; le dernier admis se situant au 386ème rang de la liste. La commission d'examen des vœux en charge du recrutement pour la MPSI du Lycée Jean Bart a évalué les dossiers de candidatures selon deux critères principaux : une synthèse globale des résultats académiques, se basant sur l'étude des résultats et des appréciations obtenus en classes de Première et de Terminale en Français et en Langues, ainsi que dans les enseignements de Spécialité.

Remarques :

- Concernant le choix des enseignements de Spécialité, il est à noter que le binôme « Maths expertes – Sciences Physiques » de spécialités en Terminale a été particulièrement apprécié par la commission, sans pour autant être une condition nécessaire au classement du dossier. Des dossiers faisant apparaître d'autres choix de Spécialités ont été classés, au regard de leur qualité scientifique. La capacité de travail, l'envie de s'investir et la motivation pour la formation, essentielles en CPGE.
- Une attention a été portée sur la cohérence entre les objectifs de l'élève et le contenu de la formation en se basant sur le projet de formation motivé. Dans ce contexte, toutes les pièces associées aux dossiers (bulletins, appréciations, fiche « Avenir », lettre de motivation etc...) ont été étudiées.
- Il est important de noter qu'un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un préclassement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des

candidatures. Par ailleurs, le contexte exceptionnel de cette session a conduit la commission à considérer les candidatures avec une bienveillance toute particulière, se fondant sur l'idée que cette année tout spécialement, l'envie de réussir et la motivation seront des qualités au moins aussi importantes pour réussir que les notes obtenues en Première et Terminale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission souhaite porter à la connaissance des candidats que, sans que cela soit un critère déterminant, une lettre de motivation ciblée et correctement rédigée est un atout pour la sélection. Dans le même registre, la commission a apprécié toute initiative mettant en exergue l'intérêt du candidat pour la formation (participation à une journée d'immersion, aux journées portes ouvertes, entretien lors d'un forum).

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Bulletins de l'année de Première, et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de Terminale | | Les moyennes dans toutes les disciplines, particulièrement (mais pas exclusivement) dans les disciplines scientifiques. L'étude de ces moyennes est pondérée par les facteurs suivants: les moyennes de la classe, le rang de l'élève dans la classe, et la progression au cours du temps. Les appréciations (des enseignants et du chef d'établissement) jouent également un rôle essentiel: les commentaires faisant état de sérieux et d'investissement sont particulièrement appréciés; des commentaires rapportant une absence de travail, ou un absentéisme non-justifié le sont nettement moins. | Essentiel |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Fiche « Avenir » Méthode de travail Autonomie Capacité à s'investir Avis sur la capacité à réussir | Méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, avis sur la capacité à réussir | Au regard des exigences de la formation (notamment la régularité dans le travail, et la capacité à rester motivé(e) dans la durée), la commission de sélection cherche dans le dossier permettant de s'assurer que le(la) candidat(e) a acquis des méthodes de travail, est capable de s'investir, et idéalement sait faire preuve d'autonomie. Il est également tenu compte de l'avis sur la capacité à réussir en classe préparatoire donné par l'équipe (sur le dernier bulletin joint au dossier). | Très important |
| Savoir-être | Appréciation du chef d'établissement Activités et centres d'intérêt | | Les appréciations du chef d'établissement portées sur les différents bulletins, notamment les commentaires portant sur le sérieux, l'investissement, le dynamisme, une attitude positive sont bienvenus. Les expériences professionnelles ou stages pratiques (sportifs ou culturels), la participation à des clubs ou à des concours sont appréciés. | Très important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Scolarité actuelle Scolarité antérieure Projet de formation motivé | | Adéquation de la scolarité actuelle (et antérieure) avec la formation. Une attention particulière est accordée au choix des enseignements de spécialité en 1ère/Tale. Le projet de formation motivé doit faire apparaître une certaine connaissance de la formation (principe et attendus), et la cohérence de celle-ci avec les éventuels projets d'avenir (poursuite d'études et/ou projet professionnel). | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Activités et centres d'intérêt | | Engagement citoyen - Expériences d'encadrement ou d'animation - Expériences professionnelles ou stages - Pratiques sportives ou culturelles. En résumé, tout élément mettant en valeur la capacité du jeune à s'investir, prendre des initiatives, organiser, à s'ouvrir à des activités extra-scolaires, est susceptible de bonifier la candidature. | Très important |

Signature :

SAMUEL VALMALLE,

Proviseur de l'établissement Lycée Jean Bart